

# Relais Petite Enfance



Les Relais Petite Enfance sont des interlocuteurs privilégiés de la politique Petite Enfance sur l'ensemble du département.

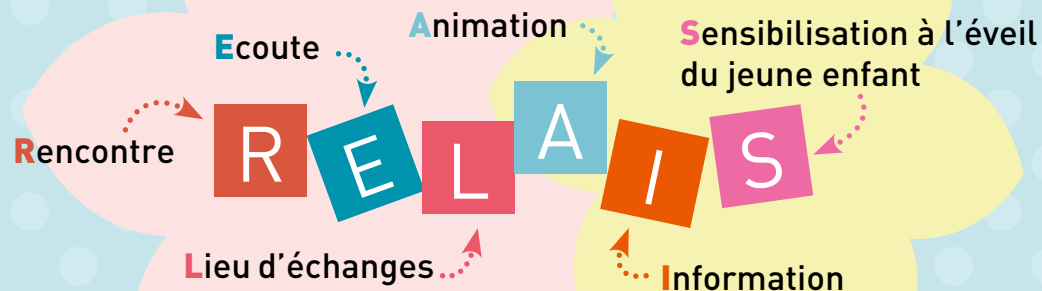


# Relais Petite Enfance

*Un lieu ressource pour l'accueil des jeunes enfants et des professionnels de la petite enfance*



• • • Anne Couriol - 04 71 09 63 33



L'essentiel et plus encore



# Soutien, conseils au quotidien pour l'accueil et le développement du jeune enfant

## Parents

- \* Être informés sur les différents modes d'accueil de votre territoire
- \* Bénéficier d'un entretien individualisé pour cerner vos besoins d'accueil
- \* Disposer des coordonnées des différents professionnels susceptibles d'accueillir votre enfant
- \* Être informés sur les démarches à effectuer en tant que particulier employeur (contrat, convention collective...)
- \* Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec l'assistant maternel ou la garde à domicile

## Assistants maternels

- \* Être mis en relation avec les familles
- \* Avoir des renseignements sur votre statut de salarié du particulier employeur (droits et devoirs)
- \* Être informés sur vos possibilités de formation professionnelle continue
- \* Perfectionner et développer vos connaissances et compétences
- \* Rencontrer et échanger avec d'autres professionnels
- \* Participer à des temps collectifs d'éveil et de socialisation avec les enfants de moins de 6 ans que vous avez en accueil
- \* Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec votre employeur

## Gardes d'enfants au domicile des familles

- \* Être mis en relation avec les familles
- \* Avoir des renseignements sur votre statut de salarié du particulier employeur (droits et devoirs)
- \* Être informés sur vos possibilités de formation professionnelle continue
- \* Perfectionner et développer vos connaissances et compétences
- \* Rencontrer et échanger avec d'autres professionnels
- \* Participer à des temps collectifs d'éveil et de socialisation avec les enfants que vous avez en accueil
- \* Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec votre employeur

## Professionnels en devenir

- \* Être informés sur les conditions d'accès aux métiers de la petite enfance (assistant maternel, garde d'enfants à domicile, éducateur de jeunes enfants, ATSEM, auxiliaire de puériculture, puéricultrice)

## Enfants

- \* Fréquenter le relais à l'occasion de temps collectifs de socialisation dans des locaux adaptés
- \* Participer à des ateliers d'éveil (activités manuelles, éveil musical et corporel...)
- \* Partager des temps festifs
- \* Bénéficier des ressources locales (médiathèque, ludothèque) et des actions passerelles (multi-accueil, accueils de loisirs, école maternelle...)

